

Nom : *Coiffard*

Prénoms : *Jean André Aristide*

ÉTAT CIVIL.

Né le *24 novembre 1892*, à *Boismé*, canton de *Bressuire*, département de *Deux-Sèvres*, résidant à *Vernantes*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*, profession de *cultivateur*, fils de *Pierre Henri* et de *feue Chyprie Marie*, domiciliés à *Vernantes*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*.

Marié à :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *26* de la liste du canton de *Longue*.
Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1913*.
Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *19*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du *10 octobre 1913*. Classé au corps le *11 octobre 1913*. Soldat de *2^e* classe le dit jour. Entré en campagne le *2 août 1914* pour la campagne contre l'Allemagne. **Mort pour la France** le *5 septembre 1916* au combat de *Termandovillers (Somme)*. Avis du Bureau du ministre de la guerre en date du *28 septembre 1916*.

Non payé de *150* à être payé à *M^{re} Coiffard à Vernantes* le *2 avril 1918*.

ARMÉE ACTIVE : *100^e Rég^t d'Inf^{te} Verdun*

DISPONIBILITÉ ET RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE :

ARMÉE TERRITORIALE ET SA RÉSERVE :

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 5 septembre 1916.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserves...	1 ^{re} dans l	, du	au	
	2 ^e dans l	, du	au	
	Supplémentaires	dans l	, du	au
	Armée territoriale.	1 ^{re} dans l	, du	au
	Supplémentaires	dans l	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au	
	Du		au	

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

pièces au Recrutement.

Paris et Limoges. — Imp. et libr. milit. Henri Oudin-Lavarenne. — N 1001 ml.